

SUSSLAND EQUITY YIELD ENHANCING STRATEGIES

Actively Managed Certificate (CHF)

1. Description du Certificat

Le **Certificat SUSSLAND EQUITY YIELD ENHANCING STRATEGIES** (ci-après « Certificat ») investit dans les classes d'actifs suivantes :

1. Actions cotées sur les marchés suivants : CH, EU, UK, US, JPN
2. Produits structurés de type « Yield Enhancement » avec sous-jacents en Actions ou Matières Premières
3. Liquidités en tant que collatéral pour vente d'options short put sur actions
4. Vente de calls couverts sur des titres détenus en portefeuille
5. Vente de devises à des fins de couverture par rapport à la monnaie de référence du certificat

La monnaie de référence est le CHF et le Certificat est émis sans date d'échéance. Le Certificat capitalise ses revenus et les dénominations sont de CHF 1'000.-

L'émetteur du Certificat est Vontobel (ci-après « Emetteur »). L'Investment Manager est Sussland & Co S.A. (ci-après « Investment Manager »). L'Emetteur assure un marché secondaire pour le Certificat.

2. Objectifs du Certificat

Avec les taux bas actuels et des marchés actions à des niveaux élevés, l'investisseur avec une monnaie de base en francs suisses a de la peine à trouver des solutions d'investissement qui lui permettent de générer du rendement sans prendre un plein risque actions. Or bon nombre d'investisseurs souhaitent justement ne pas prendre le plein risque actions.

L'Objectif du Certificat est de générer du cash-flow pour l'investisseur sans prendre le plein risque actions. Ceci est réalisé par l'investissement dans des actions à haut dividende, des produits structurés de type « reverse convertible » sur le marché primaire ou secondaire ainsi que par des stratégies d'options (sans levier). Ceci permet au Certificat d'avoir une corrélation plus faible avec les marchés actions, tout en générant un niveau de cash-flow plus élevé que celui généré par les dividendes des indices sur actions ou les coupons des obligations avec des notations « investment grade ».

Ces investissements devraient permettre au Certificat de générer un rendement, net de tous frais pour l'investisseur, entre de 5 à 7% par an, sur un horizon-temps de 3 ans.

La volatilité du Certificat se doit d'être inférieure à la volatilité d'un placement directement en actions. Les périodes de haute volatilité des marchés actions sont mises à profit afin d'engranger des ventes de primes d'options plus élevées, limitant la corrélation entre la performance du Certificat et celle des marchés actions.

Pour l'investisseur privé domicilié en Suisse, une part importante du cash-flow (issue des primes d'options encaissée) sera considéré comme du gain en capital sous l'aspect fiscal, et sera donc non imposable.

Nous anticipons une rotation annuelle du portefeuille entre 40 à 100% en raison d'investissements qui auront souvent des échéances inférieures à douze mois.

3. Univers et processus d'investissement

Le Certificat est géré de manière discrétionnaire sur les instructions de l'Investment Manager qui définit de manière régulière la stratégie, l'allocation et les titres ou produits sous-jacents du Certificat.

L'Investment Manager accorde une importance particulière à la stabilité de la croissance des résultats d'une société, au degré de couverture et à la stabilité ou la croissance de ses dividendes, à sa solidité du bilan ainsi qu'aux parcours, expériences et accomplissements de sa direction.

L'Investment Manager utilise une approche d'investissement fondamentale découlant de son scénario macroéconomique et de ses observations de marchés (« top-down »). Le biais des investissements est par nature vers des sociétés de type « Value », soit une faible valorisation des actifs et proposant des dividendes élevés. Ces caractéristiques « Value » constituent un premier filtre de sélection. Dans une deuxième étape viennent ensuite les vues sectorielles, géographiques et thématiques pour finalement retenir les titres pertinents. L'aspect du « timing » sera géré en fonction des circonstances de marché selon l'appréciation et l'expérience de l'Investment Manager.

Le Certificat investit dans des actions, des produits structurés et effectue des ventes d'options put. Dans une moindre mesure, des ventes couvertes d'options call sont envisageables, ainsi que des couvertures devises. Le Certificat n'utilise pas d'effet de levier. Les options sont couvertes par des liquidités dans le cas des options « put », soit par des actions dans le cas des options « call ».

L'allocation au sein du Certificat sera la suivante.

Actions (0 à 30% des actifs du Certificat) : un univers de titres cibles est défini :

- Liquidité et capitalisation boursière minimale : les titres sont des composants de l'indice principal de leur place boursière (Euro Stoxx 600, DAX, CAC40, AEX, FTSE MIB, IBEX35, FTSE100, S&P500, Topix). Les exceptions sont les titres suisses (SPI) et certains GDRs (UK) et ADRs (US) d'émetteurs étrangers, **et**
- Titres à haut dividende (min 2.50% p.a.) ou à forte croissance attendue des dividendes, **et**
- Titres au potentiel de hausse identifié.

Produits structurés (40 à 70% des actifs du Certificat) :

- Les actions sous-jacentes au produit privilégiées font partie de l'univers actions définis ci-dessus. Les actions doivent toutes avoir un potentiel de croissance,
- Préférence est donnée aux titres présentant une volatilité implicite plus élevée que celle réalisée ou que leur moyenne historique, ainsi qu'une étude attentive du « skew » afin de déterminer le niveau de barrière optimal,
- Une attention élevée est donnée aux niveaux de corrélation entre actifs et de leurs évolutions,
- La stratégie de vente de prime permet d'éviter de surpayer pour les sous-jacents de type « growth » ou « momentum »,
- Gestion active des échéances afin de profiter des périodes de hausse de la volatilité,
- Les sous-jacents matières premières sont principalement le pétrole (WTI) et l'or. Ils apportent une diversification appréciable aux sous-jacents actions,

- La structure préférée des produits structurés est le Multi Barrier Reverse Convertible (CHF/quanto CHF),
- Le Certificat va diversifier ces structures selon différents émetteurs, leur type de remboursement (échéance, caractéristiques autocallable), niveau de barrière, marché primaire ou secondaire,
- Chaque produit sous-jacent a son propre identifiant (ISIN) et est coté à la bourse suisse ou dispose d'un marché secondaire organisé par l'émetteur du produit.

Vente d'options « puts » (le sous-jacent peut représenter de 0 à 30% des actifs du Certificat) :

- La vente d'options « put » s'effectue sur des titres faisant partie de l'univers actions défini ci-dessus,
- Le Certificat ne fait pas de levier et gardera les liquidités nécessaires en contrepartie des options « put ». Ainsi, le Certificat conserve en permanence une partie de liquidités en tant que collatéral pour la vente d'options put. Ce niveau de liquidités peut excéder la valeur de collatéral nécessaire afin de profiter de conditions de marché attractives, comme lors d'une hausse de la volatilité sur un titre. En aucun cas le niveau de liquidités sera inférieur à la valeur du sous-jacent suite à la vente d'options put,
- La vente d'options put est privilégiée aux autres investissements lors de périodes de stress du marché,
- La vente d'options « put » présente l'avantage de percevoir une prime qui est considérée comme du gain en capital pour l'investisseur privé domicilié en Suisse.

Vente d'options « call » (0 à 30% des actifs du Certificat) :

- La vente d'options « call » a comme objectif d'obtenir un supplément de rendement sur des titres qui semblent avoir épuisé leur potentiel de hausse,
- Ces options se sont faites que si elles sont couvertes par des titres en portefeuille (pas de vente de calls sans sous-jacent).

Couverture du risque de change

- La monnaie de référence du Certificat est le CHF,
- Les produits structurés émis au marché primaire sont majoritairement dénommés en CHF (i.e. quanto CHF si sous-jacents en devises étrangères). Le certificat sera essentiellement investi en CHF mais pourra investir en USD, EUR, JPY ou GBP,
- Des ventes à terme de devises contre CHF sont possibles mais pas systématiques, dans la limite de la contre-valeur dans la devise étrangère des positions sous-jacentes.

4. Ressources

Recherche fondamentale : Sussland & Co S.A. dispose de sa propre recherche en interne. Par ailleurs, elle bénéficie de la recherche (« Buy-side ») de ses banques dépositaires et des émetteurs de produits structurés.

Recherche quantitative : Sussland & Co S.A. utilise plusieurs applications dédiées aux produits structurés conçus par des établissements spécialisés (Deritrade Vontobel, Spark Silex, Lombard Odier Magellan, Leonteq Constructor).

Données financières : SIX, Bloomberg, Reuters

5. Gestion des risques

Risque émetteur du Certificat : Bank Vontobel AG, Zurich est le débiteur du Certificat. Bank Vontobel AG fait partie des banques suisses et internationales les plus fortement capitalisées. Elle bénéficie d'une notation (Moody's) A2. L'Investment Manager est très attentif au risque de contrepartie inhérent aux produits structurés et veillera à ce que le Certificat n'investit que dans des produits émis par des établissements de premier ordre, dont la liste est énumérée ci-dessous.

Risque émetteur des produits structurés :

- Bank Vontobel AG, Zurich : rating (Moody's A2)
- Bank J. Safra Sarasin AG, Bâle : rating (S&P A/A-1)
- Leonteq AG, Zurich : pas de rating officiel. Le risque émetteur est celui des participants à la plateforme Leonteq, soit le rating d'émetteur de JP Morgan AG, Crédit Agricole (Suisse) S.A. ou Raiffeisen Suisse.
- Autres : Lombard Odier, Silex, SFG, agissent comme intermédiaires. Les contreparties possibles incluent UBS AG, Natixis SA, BNP SA, Société Générale SA
- Les produits achetés sur le marché secondaire auront des notations minimales de A et feront partie des noms cités ci-dessus auxquels on pourra ajouter les émetteurs suivants : UBS AG, Credit Suisse AG et Julius Baer AG.

Risque opérationnel : le Certificat est géré par une équipe de gestion pouvant justifier de compétences en analyse financière et bénéficiant de nombreuses années d'expérience dans les marchés financiers (CV sur demande). A l'issue d'un processus de validation rigoureux, Sussland & Co S.A. a été approuvé par Vontobel en tant qu'Investment Manager du Certificat.

Risque produit : l'Investment Manager observe des règles strictes de diversification :

- Diversification au niveau des titres, secteurs, émetteurs et échéances,
- Le Certificat n'investit jamais plus de 5% de sa fortune dans un titre.

Poursuite de l'activité :

En tant que banque dépositaire, l'Emetteur conserve dans ses livres l'ensemble des titres et procède à leur valorisation continue.

L'Investment Manager dispose de ses propres locaux sis 15 rue Jean-Jacquet, Genève. Les locaux sont sécurisés et accessibles 24/7. Les positions du Certificat sont également conservées auprès d'un serveur propriétaire à l'Investment Manager dont des sauvegardes sont faites et conservées dans deux endroits différents.

Le comité décisionnel de l'Investment Manager se compose de trois personnes gérant collectivement le Certificat. Chacune de ces personnes est habilitée à donner des instructions pour la gestion du Certificat. L'accès aux informations financières (SIX, Bloomberg, Reuters) est décentralisé.

6. Adéquation du profil de risque de l'investisseur

Le Certificat se destine en priorité aux investisseurs souhaitant bénéficier de l'effet des intérêts composés au sein du Certificat ou désirant obtenir des revenus réguliers, fiscalement efficaces, dans des conditions de marché favorables ou légèrement baissiers. Les investisseurs sont prêts à prendre un risque actions, soit directement, soit par le biais des produits structurés, ou encore par la vente d'options put. L'adéquation du Certificat avec le profil de risque de l'investisseur, ainsi que les objectifs de placement poursuivis par l'investisseur, doivent être nécessairement vérifiés par son conseiller en placement. Ni l'Investment Manager ou l'Emetteur ne font de recommandations à cet égard.

7. Tarification

La tarification du Certificat au niveau de l'investisseur final se décompose entre la rémunération de l'Emetteur du Certificat et celle de l'Investment Manager. L'Investment Manager se donne le droit de rétribuer sur sa propre rémunération des tierce parties.

- **Management fee pour l'investisseur** : 1.75% p.a., décompté trimestriellement. Se décomposant ainsi :
 - 0.5% pour l'émetteur (Vontobel)
 - 0.75% pour Sussland& Co
 - 0.50% pour les Tiers distributeurs (« trailer fees »).
- **Up-front fee de 1% à l'émission.** Cette rémunération sera entièrement rétrocédée aux Tiers distributeurs.
- **Aucune rétrocession ne sera versée à l'Investment Manager lors d'émission de produits structurés au sein du Certificat.** La documentation conforme aux normes MIFID II sera disponible pour chaque produit structuré émis pour le Certificat.

8. Cotation du Certificat

L'Emetteur produit chaque jour un termsheet du Certificat, avec les principales informations dont le cours, qu'il envoie à l'Investment Manager.

Le cours du Certificat est disponible sur la plateforme Deritrade (deritrade.com), Telekurs et Bloomberg. Il est également possible d'obtenir la composition complète du portefeuille sur Bloomberg.

9. Contacts

Sussland & Co S.A.
9 av. Krieg
1208 Genève – Suisse
info@sussland.ch